

## Compte-rendu du Conseil d'Administration du vendredi 16 novembre 2018

Le vendredi 16 novembre, à 18h00, le Conseil d'Administration de l'association du Comité de quartier de Crémat s'est réuni au château de Crémat, 442 Chemin de Crémat, 06200 Nice.

Le Conseil d'Administration était présidé par M. Paul Rasori, en qualité de président de l'association.

### **Présents :**

Bonaut Didier  
Bonaut Michèle  
Bonaut Patricia  
Busti David  
Busti Michel  
Busti Roseline  
Rasori Paul

### **Excusés :**

Botherel Crystèle, en déplacement professionnel  
Botherel Franck, en déplacement professionnel

La séance a débuté à 18h00 et a été levée à 20h30.

L'ordre du jour est le suivant :

- A - Préparation des questions pour l'Assemblée Générale annuelle**
- B - Communication relative du président sur la possibilité de reprise des manifestations.**
- C - Bilan financier**
- D - Question diverses**

### **A - Préparation des questions pour l'Assemblée Générale annuelle**

- La déchetterie en bord de route : une réunion technique a eu lieu mais le président du Comité de quartier n'était pas invité. Le comité de quartier ne sait pas ce qui a été décidé. Il est possible que l'espace soit fermé par des portes ce qui aurait pour conséquence de repousser les déchets plus loin.  
David Busti informe les membres du conseil qu'un fourgon haut ne peut plus déposer de déchets à la déchetterie de Nice Ouest (avenue Sainte Marguerite). Un portique limite l'accès aux véhicules hauts. Une lettre a été envoyée cet été et la réponse avait été communiquée aux membres Comité.

- Quelques lignes électriques sont enfouies en ce moment. Aucune information sur les lignes.
- Le panneau « Centre-ville » a été commandé pour le carrefour du gros pin mais n'arrive pas.
- La fibre optique est installée en descendant le chemin de Crémat jusqu'au foot-club mais elle ne passe pas dans les raccourcis et petits chemins. Il faut que les opérateurs raccordent ensuite les particuliers.
- Il faudrait demander à ce que la route du château jusqu'à la boîte aux lettres soit regoudronnée.

- Elargissement de l'étranglement de « Mossa » :

Pour sécuriser le passage des piétons et suite à la dernière AG, le comité de quartier a demandé une inversion des phases de travaux. Cela a été refusé. Les travaux, dont le montant était fixé à 4,5 millions d'euros, sont maintenant estimés à 6 millions d'euros.

Des blocs de béton vont fermer complètement la route de 9h à 16h pour que les véhicules n'essaient pas de passer comme cela était accordé aux riverains.

## **B - Communication relative du président sur la possibilité de reprise des manifestations.**

Le président demande à l'assemblée si elle souhaite reprendre la manifestation du 14 juillet. Cette idée est accueillie favorablement par l'ensemble des membres.

Le président propose une fête sur invitation. Pour des raisons de sécurité, le nombre de personnes sera limité à 250 personnes. Des invitations seront déposées dans les boîtes aux lettres sur le quartier. Les participants devront remplir le bon de réservation et payer d'avance leur place. Les chèques permettront de réserver les places. Les remboursements ne seront pas possibles.

Le président du Comité va se renseigner pour savoir si une fête est possible le 13 ou le 14 juillet 2018 au château.

La fête des voisins est maintenue. La date n'est pas fixée mais elle aura probablement lieu le 3<sup>ème</sup> vendredi du mois de mai.

## **C - Bilan financier**

Les caisses sont vides. Chaque année, il n'y a qu'une quarantaine d'adhérents sur le quartier. Avec un peu de publicité, il est à espérer que plus de monde assistera à l'AG de janvier 2019. Roseline et David Busti se chargent des affiches et tracts pour la prochaine AG. Paul Rasori les fera imprimer. Roseline Busti plastifiera les affiches. Michel Busti et Jean-Pierre Petruccioli les cloueront sur des poteaux à l'entrée des chemins, avant les feux du rétrécissement vers Saint-Isidore.

## **D - Question diverses**

- Un site existe (<http://www.comitecremat.fr/cremat.html>) mais il n'est pas mis à jour. Il faudrait l'actualiser. Roseline Busti propose la création d'une page Facebook pour communiquer sur les événements à venir. L'adresse du site et de la page Facebook seront communiqués sur les flyers distribués dans les boîtes aux lettres.
- La question se pose de savoir comment sont accordés les permis de construire. Plusieurs villas se construisent en bord de route, chemin de Crémat. Certaines sont construites sur de la terre portée et en bord de précipice. Les fondations semblent être des tubes (pieux) de 4 à 5 mètres.

Le Conseil d'Administration du Comité de quartier de Crémat se réunira en décembre. La date sera fixée ultérieurement.